

Compte-rendu du conseil municipal n°2	
<b>Mairie de Monès</b>	<b>Date : 11/04/2014</b>
<b>Session ordinaire</b>	<b>Secrétaire de séance : Cédric Galey</b>

*Ouverture de la séance à 20h45*

*Fermeture de la séance à 0h10*

Participants		
Présents	Absents	Diffusion
Céline Capelle Nathalie Cohen Cédric Galey  Patrick Nodinot Dominique Van Den Bossche Didier Vautour	Marc Havranek (Excusé)	<a href="mailto:celinelg@free.fr">celinelg@free.fr</a> <a href="mailto:dorinat.cohen@gmail.com">dorinat.cohen@gmail.com</a> <a href="mailto:c.galey@free.fr">c.galey@free.fr</a> <a href="mailto:kakomones31@gmail.com">kakomones31@gmail.com</a> <a href="mailto:patrick@artetmetal.net">patrick@artetmetal.net</a> <a href="mailto:dvdb@free.fr">dvdb@free.fr</a> <a href="mailto:vautour.didier@orange.fr">vautour.didier@orange.fr</a> <a href="mailto:mairie.mones@orange.fr">mairie.mones@orange.fr</a>

Table des matières
--------------------

1.	Ouverture de séance.....	2
2.	Délibération vote du compte administratif 2013.....	2
3.	Approbation du compte de gestion 2013 du trésorier municipal .....	2
4.	Délibération vote des 3 taxes locales d'imposition 2014 .....	2
5.	Vote du budget primitif 2014.....	2
6.	Procès-verbal et délibération prise en charge des archives.....	2
7.	Questions diverses.....	2

## 1. Ouverture de séance

Le compte-rendu de la séance précédente «MONES-CM-2014-CR-1-V2» est adopté à l'unanimité.

## 2. Délibération vote du compte administratif 2013

Le président de séance, Dominique Van Den Bossche, a présenté en détails le compte administratif 2013. Le conseil va analyser les dépenses de l'article 60612 Energie-électricité qui sont plus élevées que le budget.

Le maire a quitté l'assemblée lors du vote. Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

## 3. Approbation du compte de gestion 2013 du trésorier municipal

Le compte de gestion 2013 du percepteur est adopté à l'unanimité.

## 4. Délibération vote des 3 taxes locales d'imposition 2014

Une action du conseil est engagée. Le conseil va comparer les taux des taxes locales entre ceux de la commune et ceux des communes voisines.

Les taux proposés (TH 15,40%, TFB 15,58%, TFNB 49,35%) sont adoptés à l'unanimité.

## 5. Vote du budget primitif 2014

Une erreur a été relevé dans le document, il faut corriger la ligne 60632 dans la section de fonctionnement détail des dépenses (page 8), la cellule « votes du conseil municipal (1000€) » est à harmoniser avec « les propositions du maire (2000€) ».Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

## 6. Procès-verbal et délibération prise en charge des archives

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 7. Questions diverses

Prochaine réunion du conseil le mardi 20 mai 2014 à 20h30.

Plus rien n'étant mis à discussion, la séance est levée à 0h10.

*Signature du secrétaire*

